

© Fransylva

© Fransylva

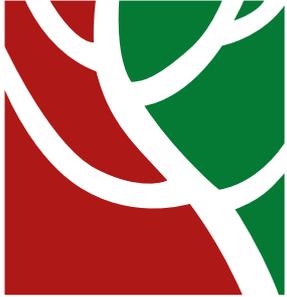
© Fransylva

© Fransylva

© Fransylva



**Fransylva 2023**



**FRANSYLVA**  
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE





© Fransylva

# Sommaire

2

Édito .....	3
Qui sommes-nous ? .....	4
Paroles de forestiers engagés .....	5
La gouvernance .....	6
Le bureau .....	7
L'équipe Fransylva .....	8
Nos partenaires .....	11
<b>LES MISSIONS DU SYNDICAT</b>	
Agir pour les propriétaires forestiers .....	12
Accompagner la gestion durable des forêts .....	14
Soutenir la vision multifonctionnelle de la forêt .....	16
Valoriser la diversité des sylvicultures .....	18
Contribuer à la résilience de la forêt .....	20
<b>S'INFORMER ET SE FORMER</b> .....	22
Faire connaître la forêt .....	22
Donner les moyens de faire connaître la forêt .....	23

# Édito

## Propriétaires forestiers Acteurs d'un écosystème fragile et indispensable



Antoine d'Amécourt. © Fransylva.

« Approvisionnement en bois, pompe à carbone, réserve de biodiversité, filtration de l'eau, stabilisation des sols... les bienfaits de la forêt sont aussi précieux que multiples. Dans un contexte de transitions écologique et énergétique, son rôle est incontournable, tout comme l'est celui de la filière forêt-bois, qui procure des centaines de milliers d'emplois dans les territoires.

Pourtant, nos forêts porteuses de solutions subissent aussi, de plein fouet et de façon durable, les conséquences du changement climatique. Si les incendies ont, fort heureusement, été moins menaçants qu'en 2022, l'année 2023 a été le théâtre de la recrudescence des attaques de scolytes dans les forêts de l'Est du pays, ou des tempêtes Ciaran et Domingos dans les forêts du Nord-Ouest. C'est une évidence : les aléas dus au changement climatique sont de plus en plus fréquents et intenses, et les mécanismes d'évolution des forêts sont trop lents pour s'y adapter.

Face à ce défi, aussi alarmant soit-il, nous disposons d'une arme de taille : la force de frappe de 3,5 millions de propriétaires forestiers, qui détiennent les trois quarts de la surface forestière en France. En tant qu'acteur de terrain pour préserver tout un écosystème, ils sont en première ligne, grâce à leur engagement, leur passion et leur savoir-faire, souvent transmis de génération en génération.

Au service de ces derniers, Fransylva a poursuivi en 2023 sa mission de représentation politique. Le déploiement des aides du plan France 2030, la loi incendie, le rapport « Objectif forêt », la planification écologique... attestent de la prise de conscience de la part du gouvernement de l'importance stratégique de la filière forêt-bois. Les sujets européens ont également été nombreux. Citons, entre autres, la défense du statut du bois en tant qu'énergie renouvelable.

En 2023, nous avons également continué d'informer, de proposer des formations, d'accompagner et de conseiller les propriétaires forestiers, dans une gestion durable de leurs forêts. Cette gestion étant la clé de leur pérennité, de leur adaptation au changement climatique et de la préservation de leurs nombreux bienfaits. Enfin, dans un environnement où les idées reçues vont bon train et que les critiques de la gestion forestière sont parfois vives, faire connaître à l'ensemble de la société les enjeux de la forêt privée, qui nous concernent tous, est indispensable. C'est également la mission de Fransylva, dans les grands rendez-vous tels que le Salon international de l'agriculture ou le salon de filière Euroforest. En 2023, le livret des 36 idées reçues sur la forêt et le bois, un formidable outil pédagogique, a également été mis à jour et largement diffusé.

Une ligne stratégique claire et une mobilisation collective, portée par la force d'un réseau ancré dans les territoires, nous permettent de faire face aux défis qui se présentent à nous. **Rappelons que personne n'a le monopole de la bonne ou de la mauvaise gestion forestière puisque c'est le terrain qui commande.** Ensemble nous nous engageons afin de préserver le juste équilibre entre les fonctions économiques, environnementales et sociales de nos belles forêts françaises. »

**Antoine d'Amécourt,**  
Président de Fransylva

## → Qui sommes-nous ?



Euroforest 2023.

Fransylva est la seule organisation professionnelle représentant l'ensemble des propriétaires forestiers privés dans toutes leurs composantes et leur diversité. Elle les informe, les défend et les représente.

Fransylva fédère 15 Unions Régionales, 73 Syndicats départementaux ou interdépartementaux en métropole et 3 structures dans les DOM (Martinique, Guadeloupe, Réunion).

A travers cette organisation Fransylva assure une représentation coordonnée du niveau départemental jusqu'au niveau européen.

L'action de Fransylva s'organise autour du triptyque syndicats locaux, Unions Régionales et représentation nationale.

### La connaissance et la proximité du terrain

L'ensemble des syndicats départementaux et interdépartementaux sont les chevilles ouvrières du syndicalisme au service des adhérents. Acteurs clés, ils animent, conseillent et accompagnent localement tout en s'informant en permanence des évolutions et débats régionaux et nationaux.

### Les Unions Régionales

Échelon désormais incontournable, l'Union Régionale fédère les initiatives locales. Les Unions Régionales sont également les interlocutrices privilégiées de la Région administrative et politique mais aussi de l'interprofession et des délégations régionales du Centre national de la propriété forestière (CNPF).

### Fransylva national

Sous la gouvernance du conseil d'administration (CA) qui définit les grandes orientations, Fransylva, Fédération nationale, s'appuie sur les membres bénévoles pour porter la voix des proprié-

étaires. En lien étroit avec les acteurs de la filière forêt-bois, elle défend les intérêts de la forêt privée tant auprès des administrations que des élus mais aussi vis-à-vis des partenaires de la grande filière comme de la société civile. Elle cultive tout particulièrement ses relations avec ses partenaires privilégiés (CNPF, coopératives, experts forestiers, exploitants forestiers) et ses clients transformateurs (FNB - Fédération nationale du bois). Fransylva accompagne en permanence les Unions Régionales et les Syndicats en leur proposant services, aides, conseils et informations.

### Le CEPPF : Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers

Les propriétaires forestiers sont directement concernés par de nombreux textes européens relatifs à leurs forêts et leurs choix de gestion : la nouvelle stratégie forestière de l'UE, le règlement déforestation de l'UE (RDUE), la « surveillance » des forêts, les nombreuses politiques environnementales parmi lesquelles la stratégie européenne sur la biodiversité, les politiques sanitaires, climatiques, énergétiques... La forêt est au carrefour de multiples attentes de notre société, et logiquement au centre de nombreuses réponses politiques au niveau local, régional, national mais également européen.

Pour assurer une représentation des forestiers privés à l'échelle européenne, Fransylva adhère au CEPPF qui porte la voix de la forêt privée à Bruxelles grâce à son équipe de permanents et à ses porte-paroles qui s'investissent sans compter : Olivier Bertrand, Luc Bouvarel et Jean-Pierre Piganiol. 2024 sera une année particulièrement importante avec l'élection d'un nouveau Parlement qui aura en charge de finaliser bien des directives et règlements touchant nos forêts et la sylviculture.

## → Paroles de forestiers engagés

Quatre bénévoles du réseau Fransylva ont accepté de livrer les motivations qui les conduisent à dédier du temps, des compétences et de l'énergie à la représentation des forestiers privés.

« L'engagement dans le réseau Fransylva, c'est aussi bien donner que recevoir ! »



### L'expérience d'un maire et lavandiculteur au service de la forêt drômoise.

**André AUBANEL**

Administrateur et ancien président de Fransylva 26

Mon engagement chez Fransylva depuis 1992 fait entre autres écho à mon ancien rôle de maire et aux problématiques auxquels je faisais face dans mon métier de lavandiculteur. Les agriculteurs et les forestiers ont en effet des métiers qui se ressemblent, par exemple, sur le temps des récoltes ou le renouvellement des essences.

La forêt est un espace qui a besoin d'être géré pour contrer le risque incendie et répondre aux enjeux environnementaux mais aussi économiques ! Mon territoire, les contreforts du massif du Vercors, est par exemple boisé à 80 % mais il n'est pas valorisé.

Complémentaire du CNPF, Fransylva œuvre sans cesse à développer la présence d'ingénieurs et techniciens dont les conseils sont précieux.

C'est tout cela que j'ai eu le bonheur de soutenir chez Fransylva.

### Participer activement à la protection des forêts de son département

**Lionel HUBERT**

Président de Fransylva 72

Propriétaire de 20 hectares de feuillus dans la Sarthe, je suis devenu administrateur de Fransylva : je me suis proposé, motivé par le mode de management de Bernard d'Harcourt qui était alors président de Fransylva 72.

Bien que petit propriétaire, je suis un forestier actif ! Référent forestier à la charte forestière de l'Orée de Bércé Bélinois, je suis également administrateur du SDIS 72 (Service départemental d'incendie et de secours) où j'œuvre activement à la cartographie des voies d'accès en forêt, des points d'eau, des points de rencontres des secours en forêt et à la mise en place du dispositif « Sentinelles de la forêt ».

Une implication dans ma fonction de forestier qui a sûrement joué dans mon élection comme président de Fransylva 72 en juillet 2023.

### Porter la voix des forestiers privés

**ALINE BIRCK**

Administratrice de Fransylva 57

Mon engagement au sein de Fransylva repose d'abord sur la volonté de contribuer au fonctionnement du syndicat qui représente et défend les propriétaires forestiers privés, à l'échelon de mon département de Moselle.

J'ai été particulièrement intéressée par la représentation dans les instances départementales : pour l'attribution de subventions par le conseil départemental ou pour l'étude des dossiers de construction sur des espaces agricoles ou forestiers par exemple. Je suis amenée à représenter également Fransylva à l'échelon régional et national dans le domaine du dialogue social, ce qui permet de rendre visible le poids de notre secteur aux côtés d'autres acteurs tels que les entreprises de travaux ruraux et forestiers.

Chaque élu de Fransylva dispose de savoir-faire différents et complémentaires. Nous apportons à titre bénévole, les compétences que l'on a pu développer dans notre carrière professionnelle, au service de l'intérêt général de notre organisation, c'est-à-dire au service de nos forêts.

### Agir avec ses pairs pour défendre les acteurs engagés pour l'avenir des forêts

**Roseline LABARRIÈRE-DUCHAMP**

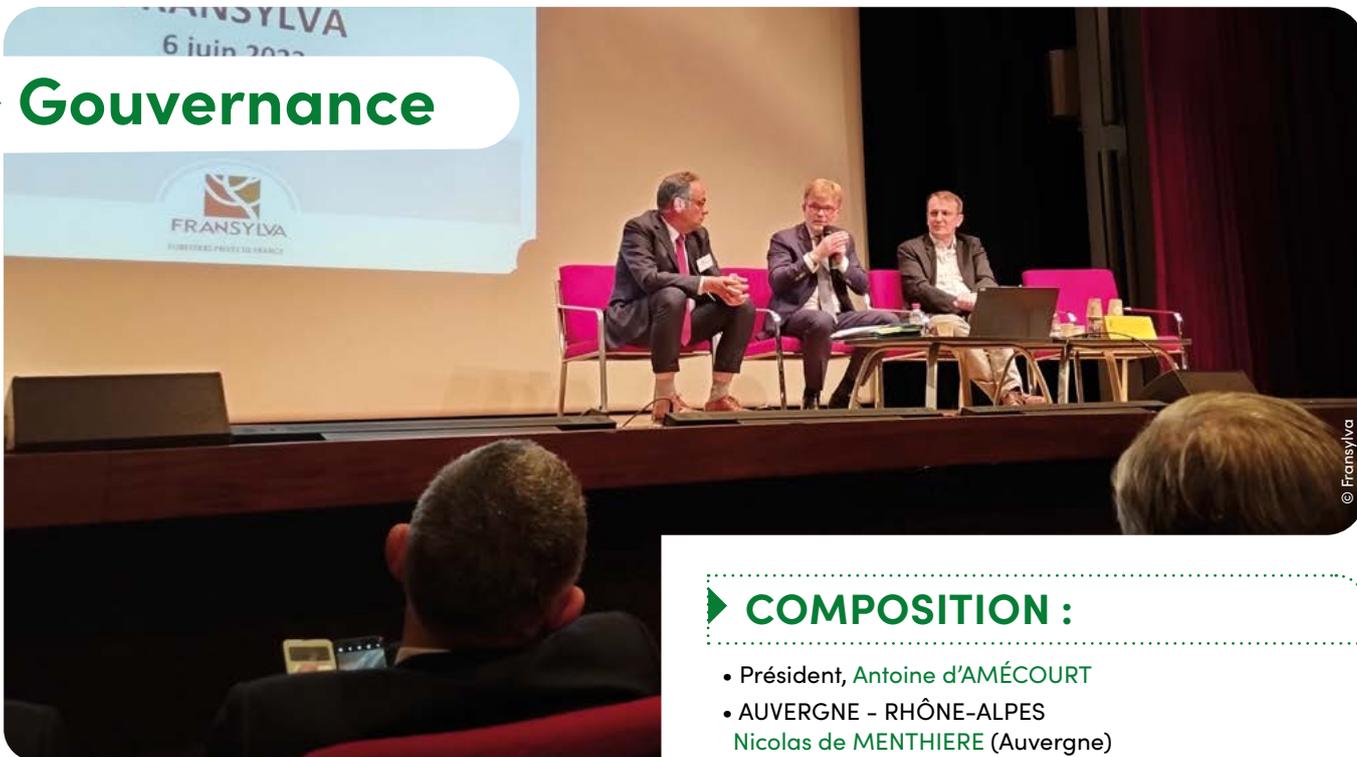
Présidente de Fransylva 34 et de Fransylva Occitanie

En rejoignant Fransylva je cherche à rendre concrète la force du collectif car j'ai toujours pensé que nous étions plus forts et mieux entendus à mutualiser nos voix, et que plusieurs idées valent mieux qu'une.

La diversité enrichit le dialogue et donne plus d'arguments et de poids à la pensée. Je partage les valeurs de Fransylva – je suis fière de cette appartenance et de porter les idées et revendications qui mettent en lumière des femmes et des hommes qui prennent soin de la forêt.

A travers l'écoute, et les échanges d'idées en provenance du terrain, nous participons à l'amélioration du dialogue sur l'intérêt de la forêt aujourd'hui et demain.

## → Gouvernance



Allocation du Ministre Marc Fesneau lors de l'AG 2023.

© Fransylva

### ► COMPOSITION :

- Président, **Antoine d'AMÉCOURT**
- AUVERGNE - RHÔNE-ALPES  
**Nicolas de MENTHIERE** (Auvergne)  
**Bruno de BROSE** (Rhône-Alpes et président de l'Union Régionale AURA)
- BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ  
**Gilles de CORSON** (Bourgogne)  
**Christian BULLE** (Franche Comté)
- BRETAGNE, **Alain de KERNIER**
- CORSE, **Daniel LUCCIONI**
- GRAND-EST  
**Anne DUNOYER** (Champagne-Ardenne et présidente de l'Union Régionale Grand-Est)  
**Vincent OTT** (Lorraine Alsace)
- HAUTS-DE-FRANCE, **Hervé LE MEN**
- ÎLE-DE-FRANCE CENTRE, **Laurence de GRESSOT**
- NORMANDIE, **Jean de SINCAÏ**
- NOUVELLE AQUITAINE,  
**Bruno LAFON** (Aquitaine)  
**Jean-Patrick PUYGRENIER** (Limousin)  
**Bruno de LASSUS** (Poitou Charentes)
- OCCITANIE  
**Roselyne LABARRIERE DUCHAMP** (Languedoc-Rousillon et présidente de l'Union Régionale Occitanie)  
**Yannick BOURNAUD** (Midi-Pyrénées)
- PAYS DE LA LOIRE, **Antoine d'AMÉCOURT**
- PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, **Gérard GAUTIER**

### Membres associés ou invités :

- UCFF **Bertrand SERVOIS** (membre associé)
- CNPF, **Anne-Marie BAREAU** (membre associée)
- FRANSYLVA PAYS DE LA LOIRE,  
**Jean-Etienne RIME** puis **Xavier ROQUET-MONTÉGON** (membre invité)
- EFF, **Sylvestre COUDERT** (membre invité)
- COMITÉ DES FORÊTS, **Laetitia SUCHET** (membre invitée)
- PEFC France, **Christine de NEUVILLE** (membre invitée)
- PRO SILVA, **Evrard de TURCKHEIM** (membre invité)
- FRANCE BOIS FORET, **Jean-Michel SERVANT** (membre invité)
- Représentant Fransylva au CEPF, **Jean-Pierre PIGANIOL** (membre invité)

### ► PRÉSIDENT

Le Président de Fransylva est un propriétaire forestier, élu. Il pilote la politique syndicale et la représentation légale de Fransylva avec l'appui du Conseil d'administration et de son Bureau.

Depuis 2014, Antoine d'AMÉCOURT est à la présidence de Fransylva.

### ► Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé d'administrateurs représentatifs de l'ensemble des régions. Ce conseil est renforcé par des personnalités invitées représentatives de la diversité de nos forêts et des modes de sylviculture. Il se réunit trimestriellement.

Il nomme en son sein un Bureau qui accompagne le Président sur les grandes orientations de la politique de Fransylva.

## → Le Bureau



Visite forestière lors de l'AG 2022.

**Le Bureau conseille le Président au quotidien et l'aide au pilotage de Fransylva.**

**Il est composé de :**

- **Antoine d'AMÉCOURT**,  
Président de Fransylva.
- **Anne DUNOYER**,  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente
- **Bruno de BROSSE**,  
Vice-président
- **Christian BULLE**,  
Vice-président
- **Alain de KERNIER**,  
Vice-président
- **Bruno LAFON**,  
Vice-président
- **Jean-Patrick PUYGRENIER**,  
Trésorier
- **Jean-Etienne RIME**,  
Membre invité et Conseiller communication
- **Bertrand SERVOIS**,  
Membre associé et Président de l'UCFF  
- Les Coopératives Forestières

### Les Commissions

À la demande du Conseil d'administration ou du Bureau, des commissions se forment réunissant des présidents et administrateurs de syndicats pour travailler sur des sujets transverses : stratégie générale, chasse, communication, foncier forestier, assurance responsabilité civile, gouvernance et bois énergie.

### L'Assemblée Générale

Regroupant tous les présidents de syndicats départementaux ou pluri-départementaux ainsi que les présidents d'Unions Régionales, l'Assemblée générale se réunit tous les ans, vote les rapports moral et financier, élit les nouveaux administrateurs et donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion.

# → L'équipe de la Fédération Fransylva

## Laurent de Bertier - Directeur général de Fransylva



Ma mission consiste à organiser, prioriser et coordonner les actions du Président et des élus de Fransylva, dans leur mission cruciale de représentation de tous les forestiers privés. J'assure également le travail d'influence auprès des instances nationales et internationales : Union européenne, gouvernement et pouvoirs publics, élus, acteurs et partenaires de la filière forêt-bois, institutions et organismes non-gouvernementaux impliqués sur les sujets forestiers.

Pour ce faire, je pilote et oriente tout le travail de la Fédération, ainsi que les relations avec les syndicats, afin de la positionner au mieux sur l'ensemble des sujets qui toucheront d'une manière ou d'une autre ses adhérents, et plus largement tous les propriétaires forestiers. L'ensemble des prises de position de Fransylva défendent l'intérêt de ces derniers, qui sont à la fois gestionnaires et responsables de leur forêt.

L'année 2023 a été marquée, entre autres, par le déploiement de France 2030, la loi prévention incendie, la révision des standards de gestion durable PEFC, les travaux sur la planification écologique avec l'élaboration des rapports « Objectif forêt » et « Mobiliser les propriétaires forestiers » mais aussi les travaux sur la biodiversité, le bois énergie... Nombre de ces sujets démontrent une prise de conscience de la part de nos pouvoirs publics, qui consacrent une attention grandissante à la forêt, ce qui se traduit également par un travail législatif intense. En parallèle, les échanges se sont poursuivis pour renforcer la coopération entre les filières forêt-bois française et européennes, notamment la Suède et la Finlande. Toute l'année, les équipes de Fransylva se sont mobilisées afin de rappeler toute la place et la valeur de la propriété privée dans notre pays ainsi que l'engagement sans faille des propriétaires.

## Isabelle Picquette - Attachée de direction



En contact permanent avec les présidents de syndicats, ma mission consiste à organiser la vie de la Fédération et du réseau Fransylva : réunions, Assemblées Générales, journées de rencontres, diffusion des circulaires. L'objectif de mon travail consiste à veiller à la bonne circulation de l'information au sein de notre réseau et à m'assurer que nos relais en région soient formés aux outils nécessaires à la bonne gestion du syndicat.

L'année 2023 a été rythmée par l'organisation de réunions en présentiel à l'occasion de sessions de formation des administrateurs, conseils d'administration, réunions des présidents et de notre Assemblée générale. Ces rencontres ont également été l'occasion d'accueillir et de présenter les nouveaux membres de nos organes de gouvernance et du réseau de la Fédération.

## Debora Lemesle - Assistante administrative



Au quotidien ma mission consiste à accueillir et écouter les différents syndicats et acteurs de la filière.

En fonction de leurs problématiques, je les redirige vers le bon service ou interlocuteur chez Fransylva. En parallèle, je suis chargée de la gestion des abonnements de la revue Forêts de France et le suivi des relations avec les lecteurs. Mon objectif est que chaque question posée à Fransylva puisse trouver une réponse adaptée.

## Bouthaina Azzouz - Assistante administrative



Au quotidien, ma mission consiste à soutenir l'action des syndicats et des acteurs de la filière.

Arrivée en novembre 2023 chez Fransylva, mon rôle principal, tout en étant en appui de Fransylva services, est d'assurer le secrétariat auprès des syndicats qui nous sollicitent.

## Christelle Chamindas - Chargée de mission animation de réseau



Au quotidien, ma mission consiste à accompagner les syndicats pour les aider dans leurs missions de représentation et d'information auprès de leurs adhérents. J'assure la communication interne au réseau facilitant le partage de bonnes pratiques, la présence digitale du syndicat (site, newsletters et réseaux sociaux), mais aussi le lien avec les acteurs de la filière forêt-bois sur tous les enjeux de communication.

L'année 2023 a été, une fois de plus, marquée par une forte actualité forestière. La présence de Fransylva au Salon International de l'Agriculture, temps fort de l'année qui permet entre autres de créer du lien et sensibiliser le grand public, a été, de nouveau, un réel succès. En 2023, la diffusion de deux films réalisés par Jean Desmaison et les sept épisodes de l'émission Notre forêt demain sur C8, dont l'interprofession est partenaire, ont permis de faire résonner les enjeux de la filière forêt-bois. Fransylva a également lancé son « club des communicants », rendez-vous qui s'adresse à tous ceux, au sein des syndicats, qui s'occupent de près ou de loin de la communication, dans l'objectif d'échanger et de s'enrichir des bonnes pratiques de chacun. Enfin, un certain nombre de « rendez-vous webinaire » ont été organisés à destination des propriétaires, sur une variété de sujets : voies et chemins ruraux, droit de préférence, transmission du patrimoine...



### Eric Toppan - Adjoint au Directeur Général



Mes missions au sein de la Fédération sont d'accompagner sur les plans politique, technique et économique tous les sujets qui touchent à la forêt et à la filière forêt-bois en lien avec les syndicats, les partenaires de la filière et le monde économique. Au quotidien, je m'assure que nous apportons à nos adhérents les informations et les outils nécessaires à la meilleure valorisation possible de leurs forêts et des bois qu'ils commercialisent. Je dirige également la filiale Fransylva Services, qui s'applique à développer des solutions de financements et d'assurances à destination de la forêt privée, et l'association Forinvest, qui propose des investissements dans les entreprises de la filière bois pour contribuer à la valorisation des produits forestiers. Enfin, en tant que coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt, je participe à la bonne coordination des études économiques et de la Veille économique mutualisée (VEM) de la filière.

L'année 2023 a été marquée par la conduite des missions suivantes :

- France 2030 : coordination des demandes de l'ensemble de la filière pour adapter le dispositif de financement public du renouvellement forestier ;
- Simulateur aides au renouvellement forestier
- Label bas-carbone : développement de partenariats structurants entre Fransylva Services et des financeurs et constitution de portefeuille de projets forestiers avec les adhérents Fransylva ;
- Responsabilité civile : animation d'un groupe de travail présidé par Christian Bulle (Président de Fransylva Franche Comté) pour analyser les contrats, l'organisation des syndicats et formuler des recommandations issues des bonnes pratiques ;
- Ateliers circuits courts Forinvest-Fransylva : constituer et animer des ateliers amont-aval en région pour favoriser les échanges sur la ressource et les marchés et les circuits courts au niveau des territoires ;
- Économie de la filière : coordination de travaux sur les indices de prix des bois, l'impact de la RE2020 sur la production de la filière forêt-bois...

### Isabelle Flouret - Responsable de projets forêt & environnement



Ma mission consiste à exprimer les besoins et les contraintes des propriétaires et à rechercher des solutions dans les concertations avec les nombreuses parties prenantes du monde forestier. Les projets que nous accompagnons ou que nous animons portent sur un éventail de thématiques très large. Globalement, il s'agit de mieux connaître l'écosystème forestier et de rendre accessibles les informations, afin de contribuer à améliorer la résilience des forêts et à maintenir leur productivité dans un contexte climatique toujours plus contraignant.

En 2023, nous avons poursuivi les développements de la plateforme nationale forêt-gibier, qui réunit six partenaires des forêts publiques et privées et qui est coordonnée par Fransylva. Nous avons notamment donné accès à un nouvel indicateur, l'indice de pression des propriétés et mis en place plusieurs formations à destination des propriétaires afin qu'ils sachent signaler des dégâts de gibier et des parcelles sensibles.

En parallèle, nous avons participé à la co-construction du Plan pour la protection des sols forestiers attendu pour 2024, à la rédaction d'un Vademecum pour l'élaboration des plans locaux contre les chenilles processionnaires récemment déclarées nuisibles à la santé humaine, à divers projets en lien avec l'inventaire forestier dont l'outil Naviforest de cartographie de la desserte forestière...

### Alexandra Bonne - Juriste



Fortement réglementée, la filière forêt-bois nécessite une veille juridique permanente, mission que j'assure au quotidien dans l'intérêt des propriétaires forestiers. Elle donne lieu à la rédaction régulière de circulaires à destination des syndicats et de leurs adhérents, à la participation à des groupes de travail (droit social, foncier forestier, responsabilité civile, L411-1) ainsi qu'à l'élaboration d'articles de presse. Je suis également chargée du contenu de l'espace en ligne dédié aux propriétaires, afin qu'ils trouvent les informations d'ordre juridique, fiscal ou environnemental qui leur sont utiles. Des formations sur le cadre législatif et réglementaire en forêt sont aussi proposées, et peuvent être complétées par des prestations de conseils sur mesure.

L'objectif de mon travail est de veiller à ce que les propriétaires forestiers bénéficient d'un appui juridique de qualité dans leur quotidien de sylviculteur. En 2023, les dossiers juridiques et fiscaux ont été nombreux. J'ai notamment travaillé sur la proposition de loi relative à la prévention et à la lutte contre l'incendie, y compris ses textes d'application, et sur le projet de loi de finances pour 2024. J'ai également été impliquée dans des groupes de travail consacrés à l'article L411-1 du Code de l'environnement. En parallèle, je suis au contact des propriétaires forestiers pour les appuyer dans la conduite de leurs projets, tels que la constitution d'un groupement forestier ou son évolution, la relecture d'actes notariés ou la relecture ou rédaction de conventions particulières...



## FRANSYLVA SERVICES



**François Cariou**  
Responsable assurances et aides au reboisement



**Hortense Wiart**  
Responsable carbone et services forestiers



**Anna Cros**  
Chargée de développement



**Clotilde Le Grelle**  
Alternante assurances forestières



**Lucas Ellens**  
Chargé de projets carbone



**Constantin Descamps**  
Chargé de projets carbone



**Louis Demartial**  
Chargé de mission

Dirigé par Eric Toppan, Fransylva Services a pour mission d'apporter aux adhérents du réseau Fransylva des services leur permettant d'assurer et de renouveler au mieux leurs forêts. En contact régulier avec les propriétaires et les financeurs, l'équipe développe des offres d'assurance et d'aides financières, qui permettent de soutenir la gestion durable des forêts, en particulier face au changement climatique. Grâce à des partenariats mis en place avec des organisations et entreprises qui souhaitent contribuer à l'avenir de la forêt française, Fransylva Services assure aux propriétaires l'obtention des meilleurs financements possibles, via le Label bas-carbone, des partenariats privés ou encore d'autres dispositifs tels que ceux initiés par France Relance.

L'année 2023 a été marquée par le développement continu de nos services :

- Montée en puissance des financements du renouvellement des forêts, avec plus de 1,7 million d'euros versés sur la saison 2023, grâce à l'essor du Label bas-carbone et des partenariats privés (élargissement aux enrichissements et travaux d'amélioration) ;
- Fransylva Services continue ses travaux afin d'étendre ces financements à la rémunération des autres services rendus par les propriétaires : biodiversité, eau, etc.
- Poursuite du développement d'un simulateur dynamique sur les aides au renouvellement forestier, dont le lancement est prévu début 2024 (plus de 130 aides recensées).
- Campagne de souscription promotionnelle à l'occasion des 10 ans de Sylvassur. Cette campagne fut l'occasion de promouvoir le syndicalisme à travers les nouvelles dispositions du DEF1 forêt (Assurances) négociées par la Fédération. Grâce à l'élan des syndicats et la mobilisation des adhérents, l'année 2023 a enregistré une surface supplémentaire record pour les nouveaux assurés Sylvassur.

## FORINVEST



**Nicolas Rousseau**  
Chargé de développement



**Dorian Gachet**  
Analyste financier

Forinvest est un réseau d'experts qui accompagne les entreprises en développement de la filière forêt-bois, notamment via l'investissement de ses adhérents propriétaires forestiers et par l'apport de conseils en finance, stratégie, ainsi que la recherche de subventions pour les entreprises. Au quotidien, l'équipe de Forinvest, sous le pilotage d'Eric Toppan, fait vivre ce réseau de propriétaires investisseurs, étudie des projets d'investissement et apporte son expertise filière et financière aux entreprises. Les entreprises ciblées sont celles qui valorisent le bois issu de la forêt française et qui contribuent à la structuration globale de la filière.

L'année 2023 a été marquée par :

- Les premiers investissements de Forinvest Capital 2, seconde société d'investissement créée par le réseau Forinvest dotée d'un capital de 950.000 euros par 45 propriétaires forestiers ;
- La cession des titres détenus par les investisseurs dans 3 entreprises financées, avec 2 sorties positives ;
- L'organisation par Forinvest des premiers ateliers circuits courts entre amont et aval en Franche-Comté, en partenariat avec Fransylva Services et Fransylva Franche-Comté, et avec le soutien de France Bois Forêt.

# Nos partenaires



Ministère de tutelle de la forêt, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est le principal interlocuteur des forestiers. Mais de nombreux sujets sont traités par d'autres ministères ou secrétariats d'Etat (fiscalité, biodiversité, chasse, énergie, environnement, aires protégées, carbone...).



Le Centre national de la propriété forestière (CNPF) et ses 10 délégations en régions développent, orientent et améliorent la gestion forestière des bois et forêts des particuliers. Le CNPF a également son service de R&D et d'innovation, l'Institut pour le développement forestier (IDF).



Fransylva est membre de France Bois Forêt, l'interprofession nationale de la forêt et du bois. Présidé par un forestier, Jean Michel Servant, France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution interprofessionnelle obligatoire CVO, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.



Fransylva est membre du Conseil d'administration de PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières). PEFC certifie la gestion durable des forêts et fédère autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt. Depuis plus de 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 70 000 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.



L'Union de la coopération forestière française (UCFF) regroupe 17 coopératives forestières et unions de coopératives adhérentes en France. Les coopératives forestières agissent pour le regroupement des propriétaires forestiers privés, pour la gestion des forêts et la commercialisation des bois. De nombreux adhérents aux syndicats Fransylva choisissent le modèle coopératif pour gérer leurs forêts.



EFF – Experts Forestiers de France est le syndicat professionnel des experts forestiers (132 adhérents). Les experts forestiers, spécialistes de la gestion forestière, apportent aux propriétaires forestiers privés un service technique, commercial et patrimonial.



Gestionnaire des forêts publiques, l'ONF (Office national des forêts) assure la gestion de 1 300 forêts domaniales appartenant à l'État et 15 600 forêts de collectivités soit environ 4 millions d'hectares en métropole. Aux côtés de l'ONF, Fransylva mène des actions transverses pour répondre aux grands défis de la forêt française, comme celui de l'urgence climatique.



Avec plus de 6 000 adhérents, la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou concernées par la valorisation des forêts de leur territoire.



La FNEEDT, Fédération nationale des entrepreneurs des territoires, rassemble 21 000 entreprises de travaux en milieu rural. Parmi elles, 7 750 entreprises réalisent les travaux en forêt (exploitation, sylviculture, reboisement ...) pour le compte de leurs clients, et notamment des propriétaires privés adhérents Fransylva.



La Fédération nationale du bois (FNB) représente les entreprises du secteur de la première transformation du bois (exploitation forestière, scierie, tranchage) et des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1<sup>ère</sup> transformation, de la 2<sup>ème</sup> transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.



Fransylva est membre du CEPF, Confédération européenne des propriétaires forestiers. Le CEPF représente 16 millions de propriétaires européens via leurs organismes de représentation nationaux. Avec le CEPF, Fransylva assure la représentation de la forêt privée française au niveau européen auprès des élus et de la Commission.

## Agir pour les propriétaires forestiers

En France, les trois quarts de la forêt sont privés. Fransylva, en tant que fédération de syndicats, a pour mission de représenter leurs propriétaires et de défendre leurs intérêts, à l'échelle nationale et locale, mais aussi européenne, pour leur permettre de remplir leur rôle de garants de l'espace naturel forestier.

« Nos positions syndicales sont guidées par l'avenir de nos forêts et les responsabilités portées par les propriétaires forestiers. »

### Une responsabilité lourde qui exige une représentation

Ce sont aux forestiers qu'incombent de nombreuses responsabilités liées à la gestion, à l'entretien et au renouvellement de la forêt, à la préservation de la biodiversité, de l'eau, de la pompe à carbone, de l'équilibre forêt-gibier... Des enjeux d'autant plus cruciaux dans le contexte du dérèglement climatique ! Génération après génération, les forestiers sont garants des nombreux services et bienfaits que la forêt rend à la société, à l'environnement, et à l'économie. En effet, la forêt est un puits de carbone, un havre de biodiversité, mais elle fournit également le bois qui fait partie de notre quotidien, génère de nombreux emplois et est source de revenus.

#### BRÈVE

### INFORMER, FORMER ET ACCOMPAGNER

Juridique, fiscalité, assurances, forêt et urbanisme, équilibre sylvo-cynégétique, mais également plan de relance ou Label bas-carbone, Fransylva a poursuivi en 2023 sa mission d'information, de formation, d'accompagnement et de conseil. En fonction des besoins, ambitions et niveaux de connaissances ou de compétences de ses adhérents, Fransylva organise des webinaires adaptés. En parallèle, les syndicats départementaux et la fédération nationale contribuent à faire connaître et organiser les stages de formation à la Gestion forestière (FOGEFOR) réalisés par le CNPF. Ces formations permettent d'acquérir les connaissances nécessaires pour être acteur de la gestion durable de sa forêt dans le respect des réglementations et de la nature.

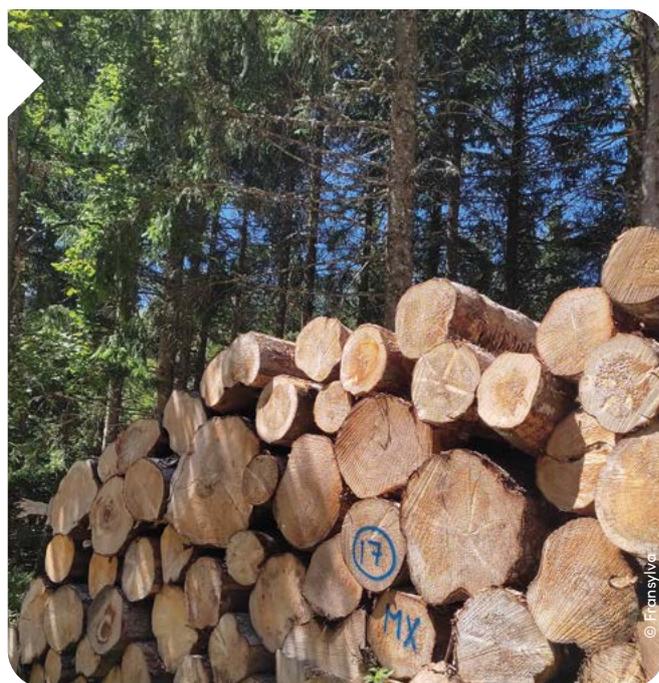
### Fransylva, représentant de tous les forestiers engagés

Engagés, passionnés, amoureux de la nature, attachés à la ruralité... l'immense majorité des forestiers partage des valeurs communes d'humilité et de sens des responsabilités. En parallèle, ils se démarquent par leurs profils, âges, modes de sylviculture, tailles de parcelle... Ces 3,5 millions de propriétaires forestiers en France sont 3,5 millions de citoyens. Fransylva les représente dans toute leur diversité et les accompagne pour la gestion durable et responsable de leurs forêts.

### LES FORESTIERS ACTEURS DES TERRITOIRES

La filière forêt-bois représente plus de 400 000 emplois, non délocalisables, sur un territoire français dont le tiers de la surface est boisé. Véritables acteurs du territoire, les propriétaires forestiers investissent donc dans une filière ancrée dans le monde rural, qui, contrairement à certaines idées reçues, est dynamique et sait faire preuve d'adaptabilité !

En 2023, Fransylva était aux côtés de la filière Forêt-bois au salon Euroforest, qui s'est tenu en Bourgogne du 22 au 24 juin, après cinq années d'absence de ce grand rassemblement européen. Régulièrement, les syndicats Fransylva participent aux événements régionaux, afin de donner de la visibilité à la filière et faire connaître les enjeux de la forêt privée dans les territoires.





## Représenter les propriétaires de petites surfaces

En France, la forêt privée reste très morcelée : les deux tiers des propriétaires possèdent en effet moins d'un hectare ! Historiquement, le morcellement est le résultat, entre autres, des transmissions avec partage des parcelles de forêts afin que chaque héritier ait sa réserve de bois énergie. Il est aussi le fait de l'abandon des parcelles agricoles les moins productives.

Ainsi, représenter les propriétaires de petites surfaces est au cœur de notre mission. En les informant et les aiguillant vers des solutions d'optimisation de leur gestion, le morcellement peut s'avérer être un véritable atout ! Il signifie plus de diversité forestière ce qui est une force face au changement climatique et bien souvent un gage de biodiversité et de résilience.

### BRÈVE

## L'AVENIR DE NOS FORÊTS LOCALES SE JOUE AUSSI, ET DE PLUS EN PLUS, À BRUXELLES

Si la politique forestière reste en théorie encore de la compétence de chaque État membre, la Commission européenne légifère de plus en plus sur la sphère environnementale, en raison du changement climatique, au nom de la protection de la biodiversité, des sols, du développement des énergies renouvelables... Une série de textes impactent concrètement la gestion forestière et la filière bois de notre pays, avec des conséquences potentiellement importantes.

Fransylva, grâce à son adhésion au CEPF (Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers), suit et réagit à l'ensemble de ces dossiers de très près. En 2023, il s'agissait notamment des textes suivants : Règlement déforestation et dégradation forestière de l'Union européenne (RDUE) ; directives énergies renouvelables (RED 2 puis RED 3) ; Règlement européen de restauration de la nature (RRN) ; futur règlement sur la surveillance des forêts (« monitoring ») ; certification carbone ; directive européenne sur les sols ; règlement sur le matériel forestier de reproduction (MFR)...

## LE BOIS RESTERA QUALIFIÉ DE « RENEUVELABLE »

Dès le mois d'octobre 2022, puis en 2023, le CEPF avait alerté à l'échelle européenne sur les risques de faire perdre au bois son statut « d'énergie renouvelable ». Grâce à la mobilisation de Fransylva et de toute la filière en France comme en Europe, les institutions européennes ont décidé que la biomasse issue directement de nos forêts pourrait être utilisée pour produire une énergie considérée comme renouvelable, et que la responsabilité de garantir et de prouver la durabilité de l'approvisionnement tombait désormais dans l'escarcelle des États membres.

### BRÈVE

## AVANCÉES FISCALES

En 2023, Fransylva, a obtenu un certain nombre d'avancées fiscales, inscrites dans le cadre de la loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie, publiée au Journal Officiel le 11 juillet.

Par exemple, a été obtenue, la prorogation, jusqu'au 31 décembre 2027 du « Dispositif d'Encouragement Fiscal à l'Investissement en Forêt » ou « DEFIF Forêt », qui ouvre droit à un crédit d'impôt de 25 % du montant des dépenses engagées pour la réalisation d'investissements forestiers. En parallèle, la filière a obtenu la suppression du seuil de 25 hectares du DEFIF « acquisition » et l'éligibilité du CBPS + (Code des bonnes pratiques sylvicoles) au DEFIF « travaux ». De même, le taux de TVA de 10 % applicable aux travaux sylvicoles a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2025.



13

## Nouveau propriétaire forestier ? Rejoignez Fransylva !

Propriétaire forestier passionné, êtes-vous prêt à prendre soin de votre forêt et à vous engager pour la préserver ? En 2023, Fransylva a fait appel au réalisateur Jean Desmaison pour montrer l'importance de s'engager au service de sa forêt et d'être accompagné dans sa gestion responsable et durable. Cette vidéo est à retrouver sur la chaîne YouTube de Fransylva.



# Accompagner la gestion durable des forêts

Fransylva fédère les propriétaires forestiers pour leur donner toutes les clés qui leur permettront de déployer une gestion durable de leurs massifs. Un enjeu stratégique pour les acteurs de la filière bois qui vont s'approvisionner en forêt privée, mais aussi et surtout pour l'avenir de notre planète compte tenu du rôle de la forêt dans l'atténuation du changement climatique, la qualité de l'air, de l'eau et la préservation de la biodiversité.

« Au cœur de la gestion durable des forêts : notre capacité à accompagner leur renouvellement. »

## Le renouvellement forestier et l'aide du gouvernement

Le gouvernement s'est fixé l'objectif de renouveler 10 % de la forêt française en 10 ans. Pour y parvenir, il va suivre les recommandations du plan « OBJECTIF FORET » élaboré sous la présidence de Sylvestre Coudert, ancien président des Experts Forestiers de France (EFF), selon un processus collaboratif entre les membres du conseil spécialisé « gestion durable des forêts » du Conseil supérieur de la forêt et du bois (CSFB), dont Fransylva fait partie.

Le soutien financier pour accompagner cette ambition se traduit par la mesure renouvellement forestier de France 2030, dotée de 150 millions d'euros, qui vise à aider les propriétaires forestiers, publics et privés, à renouveler, enrichir, améliorer leurs forêts et renforcer la résilience des écosystèmes dans le contexte du changement climatique.

Un fonds pérenne prendra le relai dès 2024 avec l'ambition d'une montée en puissance progressive d'ici à 2030.

### BRÈVE

#### 1 JEUNE, 1 ARBRE



Le programme "1 jeune, 1 arbre" a vocation à contribuer à ce défi tout en sensibilisant la génération des collégiens aux enjeux du renouvellement forestier.

Fransylva, aux côtés des acteurs de l'amont forestier, s'engage à proposer des chantiers forestiers quasi-terminés, sur lesquels il sera laissé environ 25-50 arbres qui pourront être plantés par les collégiens. Les adhérents de Fransylva peuvent organiser ces événements sur leur propriété en direct ou par l'intermédiaire de leur gestionnaire, entreprise de travaux ou pépiniériste.

## Régénération naturelle ou plantation ?

Pour renouveler la forêt, il existe plusieurs "itinéraires". Comment savoir lequel emprunter ? Avec le soutien indispensable du CNPF, de ses techniciens et de ses outils, cette décision se prend en fonction de l'état sanitaire de la forêt, des peuplements, du sol et du climat.

Le renouvellement par plantation permet de choisir les essences à mettre en place. Il nécessite un travail de préparation important, le plus souvent une protection contre le gibier et d'effectuer des dégagements durant les premières années.

La régénération naturelle compose avec les essences existantes sur la parcelle, les fruits forestiers assurent le renouvellement. Naturelle ne signifie pas laisser la nature faire, elle doit en effet être accompagnée pour assurer la réussite de ce renouvellement. Des travaux de sylvicultures doivent être programmés sur plusieurs années au profit des arbres d'avenir sélectionnés (dégagements, balivages, élagages...). Les éclaircies sont nécessaires pour donner de la lumière et permettre à la fois l'accroissement des arbres et le développement des semis. Le gestionnaire forestier qui accompagne le propriétaire saura l'aider à poser le bon choix.

**Fransylva accompagne et informe les propriétaires pour leur permettre de faire un choix éclairé, avec l'aide de leur gestionnaire.**





### Label bas-carbone

L'objectif du Label bas-carbone est de récompenser les forestiers pour les actions qu'ils mènent, qui contribuent à lutter contre le réchauffement climatique en améliorant la « pompe à Carbone » qu'est leur forêt. Ce label donne l'opportunité au propriétaire de bénéficier d'un revenu pour le soutenir dans le financement de la gestion durable de sa forêt.

Si le principe est simple, la mise en œuvre pour le propriétaire requiert un accompagnement pour bien comprendre le cahier des charges et préparer le dossier qui permettra de déclencher les financements.

**Fransylva conseille et aiguille le propriétaire sur l'éligibilité de son projet puis l'aide à s'entourer de professionnels pour mener à bien les opérations.**

### Passage du plan simple de gestion à 20 hectares

En 2023, le seuil d'application du plan simple de gestion (PSG) obligatoire a été abaissé de 25 à 20 hectares. En coordination étroite avec le CNPF, il faut désormais augmenter de près de 500 000 hectares la surface forestière qui doit progressivement faire l'objet d'un PSG.

De même, le PSG devra être présenté sous une forme dématérialisée à compter du 1er janvier 2025 pour les coopératives, GIEEF (Groupement d'intérêt économique et environnemental forestier) et experts forestiers. Et à compter du 1er janvier 2027 pour les autres acteurs, avec une dérogation jusqu'au 1er janvier 2030 pour les personnes dans l'impossibilité de répondre à cette obligation.

Un modèle de PSG sera mis à disposition des propriétaires par le CNPF invitant à hiérarchiser les enjeux selon les caractéristiques du massif forestier et la situation des parcelles.

### Assurance forêt : Sylvassur fête ses 10 ans

A l'occasion des dix ans de Sylvassur, plusieurs campagnes promotionnelles ont eu lieu (entre mai et juin puis entre octobre et décembre 2023) auprès des adhérents Fransylva sur tout le territoire. Des événements en présentiel ont été organisés ainsi que des visio-conférences permettant à des centaines d'adhérents d'étudier une solution personnalisée pour se couvrir face aux dommages ou intempéries tels que les incendies, tempêtes, grêles, orages... Les nouveaux souscripteurs Sylvassur ont pu bénéficier d'une offre promotionnelle et se sont également vu remettre un opinel Sylvassur !

**Retrouvez toutes les informations sur [sylvassur.com](https://www.sylvassur.com).**

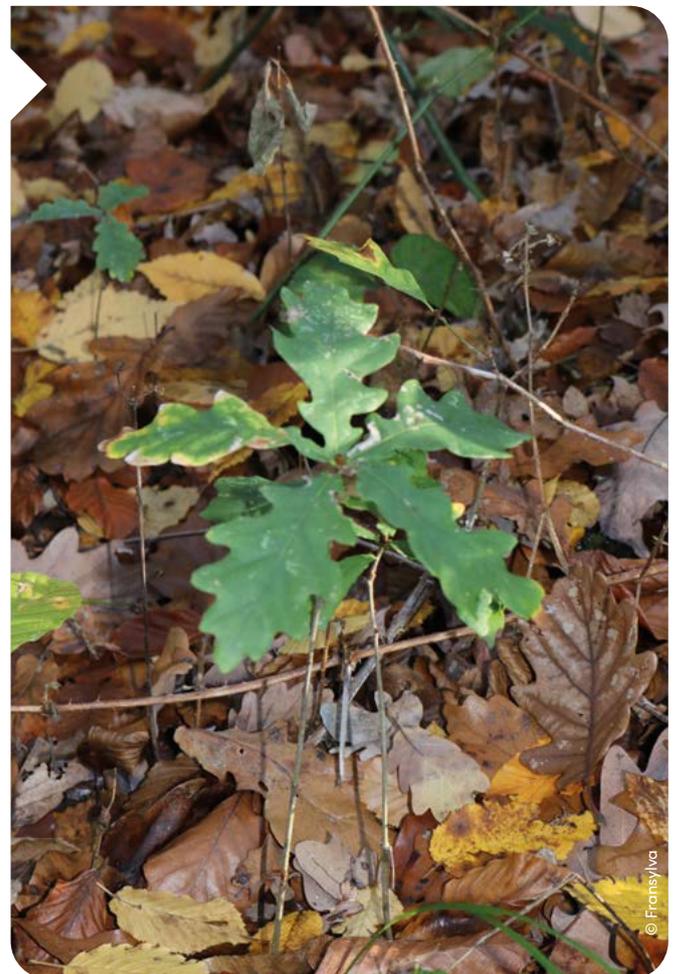
### Nouveaux standards PEFC

Les nouveaux standards de gestion forestière durable PEFC pour la France ont été approuvés en 2023 par le « Forum », qui a réuni les parties prenantes concernées par la forêt en France. Ces nouveaux standards devraient entrer en vigueur début 2025, après leur approbation par PEFC international.

Le Conseil d'administration de Fransylva, après examen très approfondi du texte, a voté l'approbation des nouveaux critères, qui, comme tout compromis, impose des choix adaptés. Très impliqué et vigilant pendant dix-huit mois dans les négociations lors de l'élaboration de ce texte, Fransylva s'est engagé à suivre de très près ses conditions d'application et veiller à informer au mieux ses adhérents.

Certains critères devront être appréciés avec réalisme comme par exemple la question des impacts sur le paysage, un concept qui ouvre à de nombreuses interprétations et pour lequel le forestier n'a pas toujours beaucoup de latitude.

Le respect de la propriété privée et des engagements responsables pris par les forestiers ayant contracté des documents de gestion durable agréés par l'établissement public CNPF doit également rester intangible.



# Soutenir la vision multifonctionnelle de la forêt

La forêt mérite toute notre attention car elle est pourvoyeuse de nombreuses solutions face au dérèglement climatique, tout en y étant de plus en plus confrontée. Dans ce contexte en tension, Fransylva prend le parti de défendre une vision multifonctionnelle de la forêt. Autrement dit, trouver le savant équilibre pour qu'elle puisse remplir les différents rôles que l'on attend d'elle sur les plans économiques, écologiques et sociaux.

## La multifonctionnalité :

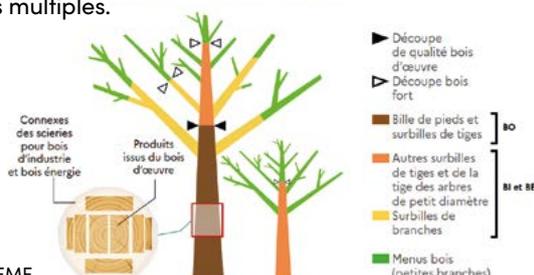
Un juste équilibre entre les nombreux services rendus par la forêt

## Propriétaires forestiers, maillon essentiel à l'amont d'une filière d'avenir

Une filière forêt-bois forte et productrice de bois permet de répondre aux enjeux actuels en matière de décarbonation de notre société face au changement climatique. Le propriétaire forestier joue un rôle clé à l'amont de cette filière pour assurer tout à la fois le renouvellement forestier et un approvisionnement durable, local et de qualité.

## Le respect de la complémentarité des usages du bois : un principe clé !

La complémentarité fait écho à la notion d'utilisation de tous les bois issus de la sylviculture. Elle donne la primauté à la valorisation du bois comme matériau (le bois d'œuvre) notamment en raison de sa meilleure efficacité carbone (le bois stocke le carbone sur le long terme et son usage permet la plupart du temps d'éviter l'utilisation de matériaux comme le béton ou l'acier). Les autres usages (bois industrie et bois énergie) sont complémentaires et utilisent les bois dont la qualité ne permet pas une utilisation en bois d'œuvre. Avec France Bois Forêt, tous les acteurs de la filière s'investissent pour valoriser ses usages multiples.



Source : ADEME

## Propriétaires forestiers, producteurs de biodiversité terrestre

Les forêts constituent de hauts lieux de biodiversité. On y retrouve 80% de la biodiversité terrestre. En France, on y recense 136 espèces d'arbres et environ 350 milieux naturels (habitat élémentaire recensés par l'IGN). Les propriétaires privés, disposant de 3/4 des surfaces forestières, ont une responsabilité importante, car la diversité et le dynamisme de la gestion forestière participe à la préservation et à la régénération de cette biodiversité multiple en fonction des stations forestières.

Notre capacité à préserver la biodiversité a un impact direct sur les services écosystémiques dont nous bénéficions à travers la forêt : production de bois, stockage de carbone, régulation de l'écoulement et de la qualité de l'eau, protection contre les risques d'érosion, fonction sociale de la forêt...

## L'équilibre forêt-gibier au cœur du défi multifonctionnel

La forêt abrite de nombreux insectes, oiseaux, mammifères... Cependant, les grands ongulés (cerfs, sangliers, chevreuils...) peuvent, lorsque l'équilibre est rompu, nuire fortement à la gestion forestière et à la biodiversité. Une population trop importante en forêt est problématique principalement pour la régénération et le renouvellement des jeunes peuplements.

Pour rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique, il est nécessaire de partager avec les chasseurs des observations de terrain fiables et quantifiées pour évaluer le réel niveau de pression des animaux sur la forêt et les mesures d'ajustement, parfois fortes, à prendre comme l'augmentation des attributions des plans de chasse. Forestiers et chasseurs ont ainsi coconstruit une méthode (auteurs : P. Brossier et J. Pallu), accessible à tous, pour mesurer l'impact factuel des grands mammifères sur les plants et les jeunes arbres. Faire connaître et utiliser cette méthode consensuelle est une priorité pour Fransylva.



### Et maintenant un outil : la plateforme nationale forêt-gibier

Depuis 2021, Fransylva travaille aux côtés de ses partenaires de la forêt publique et privée au lancement d'une plateforme pour signaler les dégâts de gibier. Cet outil, financé par France Bois Forêt, est indispensable pour améliorer l'action concertée des représentants forestiers auprès des instances de la chasse, notamment à l'occasion des attributions de plans de chasse. Les gestionnaires et conseillers saisissent sur cette plateforme les dégâts forestiers, sur signalement des propriétaires. La cartographie des dégâts est consultable par tous. La plateforme doit permettre aux forestiers de faire connaître l'impact du gibier sur leurs peuplements, afin que chasseurs et administration prennent conscience de l'ampleur des problèmes sur de nombreux secteurs et acceptent des prélèvements appropriés.

### À la rencontre des riverains : expliquer, animer, convaincre...

Dans l'imaginaire collectif, la forêt en libre évolution est idéalisée : la forêt n'aurait pas besoin de l'intervention humaine pour rester en bonne santé. Or, la seule manière de maintenir la véritable multifonctionnalité de la forêt et de la renouveler dans le contexte actuel du changement climatique brutal, est que des sylviculteurs s'en occupent.

Fransylva s'investit sans compter pour expliquer et dialoguer avec le grand public à travers plusieurs manifestations dans l'année : Salon International de l'Agriculture (SIA), Journée Internationale de la Forêt (JIF) et de nombreux salons en région qui permettent d'aller à la rencontre des riverains (La Foire de Châlons en champagne par exemple). Sur les stands animés ou coanimés par Fransylva, les visiteurs découvrent, à travers d'animations ludiques, les métiers et les enjeux liés à la production en milieu forestier.

### 🔍 | 36 idées reçues

Le document *36 idées reçues sur la forêt et le bois*, édité par Fransylva en 2023, permet de dépassionner le débat et de revenir aux faits. « La forêt française est surexploitée ? », « Plus il y a de grands animaux, mieux la forêt se porte ? », « Les propriétaires sont libres de faire ce qu'ils veulent dans leurs forêts ? », « La majorité des plantations se font en essences résineuses ? », « Le bois, c'est fragile ? » ... Pour distinguer le vrai du faux, les forestiers décryptent 36 affirmations et les éclairent de chiffres clés, et d'éléments de contexte permettant de tester ses connaissances et de mieux comprendre ces écosystèmes complexes.



Louis-Arrien Logneau © CNPF

### Sur le terrain, la forêt expliquée

Tout au long de l'année, nombre de syndicats Fransylva et de propriétaires accueillent en forêt des écoles afin de présenter et expliquer les rudiments de la gestion forestière et la richesse de cet écosystème. De même, des groupes de riverains, voire d'élus sont régulièrement accueillis pour découvrir le rôle et les responsabilités du propriétaire ainsi que les valeurs qui l'animent pour œuvrer durablement au renouvellement forestier.

#### BRÈVE

### FILMER LA PASSION DE LA FORÊT

Le réalisateur Jean Desmaison a réalisé en 2020 un film primé pour Fransylva Limousin, intitulé *Forêt Passion*. Pour communiquer sur les équilibres complexes de la gestion forestière, il choisit de mettre les sylviculteurs face à la caméra, afin d'illustrer l'attachement et la passion des forestiers. Cette première incursion aux côtés des forestiers lui inspire ensuite le long métrage *Quand le forestier montre la lune*, sorti début 2023 sur les chaînes du groupe Canal+. Dans ce film, de nombreux acteurs de la filière et propriétaires forestiers ont eu la chance de pouvoir s'exprimer pour donner leur vision de la forêt.

# Valoriser la diversité des sylvicultures

Avec 136 essences d'arbres, la forêt française abrite près des 3/4 des essences présentes en Europe. Une diversité qui s'explique par la variété des milieux et offre une précieuse richesse aux sylviculteurs. A chaque essence, son bois et ses particularités qui les destinent à des usages précis. La nature du foncier forestier en France métropolitaine est également gage de diversité. Les 3/4 de la forêt française métropolitaine appartiennent à des propriétaires privés. Ils sont 3,5 millions avec autant de sensibilités différentes qui influencent des choix de gestion variés.

« La forêt française est riche de sa diversité : Diversité biologique avec de nombreux types de peuplements. Diversité de mode de gestion avec plus de 3,5 millions de propriétaires. »



## Premier facteur de diversité : les sols et le climat

Les forestiers distinguent différents types de « stations forestières ». Chacune correspond à un espace de surface variable, présentant des conditions écologiques sensiblement homogènes qui dépendent du type de sol, du climat et de la topographie.

Autant de facteurs qui influencent la végétation. Le type de station forestière déterminera le potentiel de production de bois d'un terrain et la meilleure manière de gérer les espèces d'arbres adaptées présentes ou celles qui pourront être introduites.

La gestion forestière doit être en cohérence avec les essences présentes dans les peuplements. La vitesse de croissance et la longévité des arbres varient selon les essences, lesquelles ont des besoins différents en lumière, en eau et résistent plus ou moins à la concurrence au sein des peuplements et aux évolutions climatiques.

## Deuxième facteur de diversité : la nature du foncier forestier

Près de 3 millions de propriétaires possèdent moins de 4 hectares de forêts. La diversité des profils de propriétaires privés et le morcellement foncier constituent en France une source importante de diversité et donc de biodiversité. Les différents usages de la forêt française illustrent aussi la gestion multifonctionnelle : forêts péri-urbaines, forêts littorales, forêts de plantation, futaies régulières ou irrégulières productrices de bois d'œuvre, taillis producteurs de bois énergie, sylvopastoralisme ou encore forêts gérées pour la protection de sites remarquables (dunes, montagnes, aires protégées...).



Source : Sylvo-éco-régions IGN

### Troisième facteur de diversité : les arbitrages

Gérer une forêt implique des engagements (renouvellement forestier), des investissements (travaux de sylviculture, desserte), des charges régulières (impôts), et génère des risques dont seuls certains sont assurables (responsabilité civile en cas d'accident d'un tiers, tempête, incendie).

Le forestier choisit un mode de gestion, avec l'aide d'un professionnel (coopératives, experts, gestionnaires professionnels), et en s'appuyant sur la compétence technique du CNPF. Un certain nombre de facteurs : sol, relief, étude du peuplement en place, surface, accessibilité, densité du gibier le guidera dans ce choix afin qu'il réponde aussi à ses moyens et ses priorités.

La diversité des modes de gestion répond à la combinaison des objectifs à dominante plus économique, ou patrimoniale, ou récréative... Autant de gestions différentes et complémentaires qui sont la richesse et la force de nos massifs en termes de biodiversité, de résilience et de production de bois.

### Les sources de revenus en forêts sont différentes selon les objectifs recherchés par le propriétaire et les possibilités que lui offrent la forêt :

- Production de bois d'œuvre, avec recherche d'un revenu, de plus ou moins long terme, avec plus ou moins de risque, avec des produits de plus ou moins grande qualité, plus ou moins de revenus intermédiaires...
- Production de bois de feu (co-produit de la production de bois d'œuvre ou de travaux de sylviculture). Dans de nombreuses petites forêts, un circuit court avec beaucoup d'autoconsommation et des marchés directs locaux qui permettent de maintenir une production de taillis.
- Location du droit de chasse.
- Activité d'accueil touristique (associés à des gîtes par exemple).
- Production de champignons.
- Etc.

#### BRÈVE

### "MOBILISER" LES PROPRIÉTAIRES DANS LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Au mois de novembre 2023, le rapport « mobiliser les propriétaires forestiers » co-écrit par Anne-Marie Bareau (CNPF) et Dominique Jarlier (FNCOFOR?) a été remis au Ministre Marc Fesneau. Synthèse des travaux d'un groupe de travail qui réunissait tous les acteurs concernés, dont Fransylva. Il dresse une liste de 16 propositions prioritaires pour accélérer le renouvellement des forêts et en faire un atout dans la lutte contre le changement climatique.

#### LES 16 ACTIONS S'ARTICULENT AUTOUR DE 5 OBJECTIFS :

1. Mieux connaître les propriétaires et leurs motivations
2. Fiabiliser le cadastre
3. Dynamiser la procédure des biens vacants sans maître
4. Répondre aux problématiques de regroupement
5. Massifier les documents de gestion durables.

Cette feuille de route donne des clés concrètes pour associer tous les propriétaires forestiers, quelle que soit la taille de leur parcelle, à l'effort à fournir pour renouveler les forêts françaises et les aider à s'adapter au changement climatique.

1. Centre national de la propriété forestière  
2. Fédération nationale des communes forestières

#### BRÈVE

### FORÊT SPHÈRE : IMPLIQUER ET SENSIBILISER LES FUTURS PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Depuis bientôt 10 ans, Fransylva soutient Forêt Sphère, une association qui s'est fixé comme objectif d'associer davantage la génération des 25-40 ans aux enjeux forestiers. A cette période de leur vie, rares sont ceux qui possèdent déjà une forêt. Cependant, pour acquérir une culture forestière, les réflexes sylvicoles, et une bonne compréhension du fonctionnement de la filière, il apparaît utile de s'intéresser au sujet en amont de la prise de responsabilité. Cette association est aussi et surtout un lieu d'échange. Elle permet de confronter les visions et construire ainsi un dialogue entre une génération de futurs donneurs d'ordres et le monde professionnel de la forêt.



# Contribuer à la résilience de la forêt

Avec l'accélération du changement climatique, la forêt est mise à rude épreuve. Multiplication des sécheresses, des tempêtes, prolifération des ravageurs et des incendies... Dans ce contexte Fransylva s'engage plus que jamais à faire remonter les besoins du terrain et orienter les décisions publiques afin d'obtenir les soutiens nécessaires pour accompagner la résilience des forêts françaises face aux impacts du changement climatique. En particulier, un travail en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire permet de réelles avancées.

☺ **Face aux impacts  
du changement climatique**  
Il est urgent d'agir ☺

## Les forêts victimes des intempéries

Ciaran, Domingos, Federico, Gerrit...La fin d'année 2023 a été marquée par une succession de tempêtes, certaines ayant causées d'importants dégâts dans les forêts du Nord-Ouest et du Nord de la France. Les chutes d'arbres et de branches que peuvent engendrer ces intempéries représentent des dangers autant matériels qu'humains. Bien qu'il soit absolument nécessaire que les promeneurs restent prudents et respectent la propriété privée, une vigilance doit aussi être de mise chez les propriétaires. L'entretien des arbres situés en bordure des routes et des chemins ouverts au public, et l'exploitation des arbres morts ou dépérissant peuvent par exemple limiter les dégâts. Il est également important pour les propriétaires forestiers de souscrire une assurance responsabilité civile (elle est comprise dans l'adhésion au syndicat Fransylva). Dans ce contexte de multiplication et d'intensification des phénomènes météorologiques, assurer sa forêt est un bon réflexe. C'est pourquoi Fransylva encourage les propriétaires à protéger leur forêt en souscrivant à une assurance adaptée, telles que celles proposées par l'assurance Sylvassur, née du partenariat entre Fransylva Services et l'assureur Verspieren.

## Défendre les intérêts de la forêt privée face aux crises sanitaires

Depuis plusieurs années, nos forêts font face à des attaques de scolytes, avec une recrudescence du phénomène en 2023, après une courte période de répit. Cette crise sanitaire forestière engendre des dégâts considérables qui doivent faire l'objet d'un soutien de la part des pouvoirs publics. Dans ce contexte Fransylva s'est impliqué pour obtenir un soutien financier pour l'évacuation des arbres touchés par les scolytes et la mobilisation rapide de ces bois. Parmi les avancées obtenues on peut aussi compter sur la pérennisation des fonds pour le renouvellement forestier, ainsi qu'un accompagnement des propriétaires dans la prévention et l'adaptation des forêts au changement climatique.

Fransylva Franche-Comté est par ailleurs co-initiateur d'une opération expérimentale et inédite en France de lutte contre les scolytes, en forêt privée et publique. Seize pièges ont ainsi été installés en avril 2023, dans les communes de Prémanon et de Longchaumois (39), afin de permettre aux propriétaires et gestionnaires de suivre en temps réel l'activité des insectes. Dans ce domaine les négociations sont toujours en cours et les solutions proposées par l'Etat encore insuffisantes, d'autant plus que la crise scolyte n'est qu'un exemple de problèmes sanitaires graves en forêt (chalarose, encre...).

### BRÈVE

## SIMULATEUR D'AIDES AU RENOUVELLEMENT

Les équipes de Fransylva Services ont travaillé en 2023 sur le développement d'un simulateur en ligne d'aides au renouvellement. Lancé début 2024 et accessible gratuitement sur le site de Fransylva, il permet aux propriétaires forestiers de connaître les aides – publiques ou privées – auxquelles ils peuvent prétendre pour leurs projets de boisement et de reboisement.

« Les propriétaires et gestionnaires forestiers vont enfin pouvoir disposer d'un outil simplifié pour évaluer le montant des travaux qui peut être pris en charge par les aides publiques mais aussi par les mécanismes privés de financement tels que le Label Bas Carbone. En plus, Fransylva Services a noué des partenariats avec plusieurs financeurs privés du Label Bas Carbone et peut ainsi apporter le financement directement au propriétaire. », explique Eric Toppan, directeur de Fransylva Services.



Sylvain Gaudin © CNPF

### Légiférer pour protéger les forêts face aux incendies

En mai 2022, une mission d'information sur « la prévention des mégafeux et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie » a été mise en place. Elle a permis la préparation d'une proposition de loi déposée au Sénat en décembre 2022 par les sénateurs et sénatrices Jean Bacci, Anne-Catherine Loisier, Pascal Martin et Olivier Rietmann. Fransylva, avec l'appui du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SYSSO) et de l'Union Régionale de Provence Alpes Côte d'Azur, a été associé à la préparation et aux discussions de cette loi adoptée en juillet 2023 par le Parlement.

### Faciliter une intervention rapide face aux feux

A la suite de la promulgation de la loi incendie, Fransylva a appelé à équiper les 37 millions de véhicules français d'extincteurs. « *Avoir un extincteur à bord présente l'énorme avantage de pouvoir agir immédiatement. Si chacun s'arrête pour prêter mains fortes, on peut éviter des catastrophes comme cela a été le cas dans de nombreux incendies l'an dernier* », expliquait Antoine d'Amécourt, président de Fransylva, dans un communiqué de presse du 17 juillet 2023.

Fransylva encourage également les forestiers à favoriser l'accès des pompiers à une ressource en eau. En septembre 2023, dans *Forêts de France*, le directeur général de Fransylva Laurent de Bertier invitait ainsi les propriétaires à se rapprocher de leur Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour leur faciliter l'accès aux plans d'eau forestiers. Le réseau d'eau potable étant une ressource de plus en plus aléatoire, les plans d'eau forestiers peuvent s'avérer de véritables alliés face aux incendies forestiers.

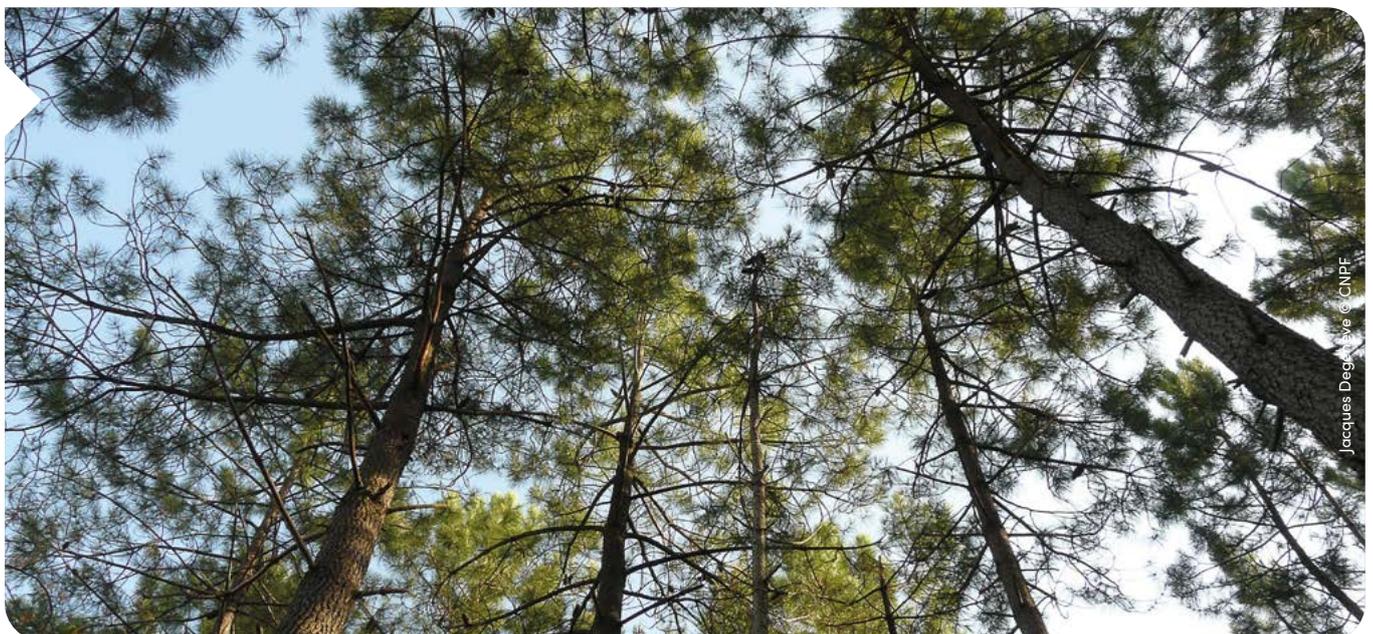
#### BRÈVE

### « FONDATION FRANSYLVA »

Après les incendies de l'été 2022, la fondation Fransylva s'est mobilisée en lançant l'opération « Sauvons les forêts françaises » pour permettre aux citoyens, entreprises ou associations de soutenir des actions de reconstitution et de sauvegarde des forêts françaises. Cette collecte a permis de récolter 130 000 euros. Sept projets ont été sélectionnés pour en bénéficier, portant sur de l'aménagement de cours d'eau, de mares, d'étangs ou de zones humides en forêt, le développement des moyens de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), ou de la réhabilitation de zones forestières brûlées.

### Feux de forêt : l'importance de la vigilance des concitoyens

Aujourd'hui, 95% des feux de forêts sont d'origine humaine. La majorité sont dues à des imprudences, d'autres sont d'origine criminelle et ces derniers sont souvent les plus dévastateurs. Les forestiers sont aujourd'hui les grands perdants de la négligence, et dans certains cas de la malveillance, de leurs concitoyens. Cette année encore Fransylva s'est donc mobilisé pour sensibiliser les professionnels de la forêt et le grand public aux bons gestes à adopter pour limiter les risques d'incendie. Lors du Salon International de l'Agriculture 2023, Fransylva a ainsi organisé deux tables rondes sur les feux de forêts, l'une sur l'utilité de légiférer pour limiter le risque incendie, l'autre sur les moyens de prévention. Fransylva s'est également fait le relais, auprès de ses adhérents et du grand public, de la campagne nationale de sensibilisation et de prévention des risques de feux de forêt et de végétation, et de la campagne de sensibilisation sur les Obligations légales de débroussailllements (OLD) réalisée par le gouvernement.



Jacques Desg... © CNPF

# S'informer et se former

## FAIRE CONNAÎTRE LA FORÊT

### FORÊTS DE FRANCE

Le média des passionnés de la forêt

Le magazine propose un tour d'horizon politique, économique, technique et humain des sujets qui concernent le quotidien des propriétaires forestiers.

Forêts de France c'est :

- 10 numéros par an
- Une déclinaison numérique à travers une newsletter
- De nombreux relais sur les réseaux sociaux
- Des tarifs réduits pour les adhérents Fransylva



### LES RELATIONS PRESSE

Une information tournée vers les territoires

Fransylva et ses représentants tant au niveau national que dans les départements prennent régulièrement la parole dans les médias locaux et nationaux. L'enjeu : faire acte de pédagogie pour expliquer la forêt, ses atouts, sa gestion durable mais aussi les crises qui la traversent et les solutions imaginées par les forestiers et les acteurs de la filière.

### NEWSLETTER FORÊTS DE FRANCE

La forêt par les forestiers

Chaque mois, la newsletter « Forêts de France » sélectionne le meilleur de l'actualité forestière et sylvicole. La newsletter offre à ses lecteurs un contenu exclusif : morceaux choisis tirés du magazine papier Forêts de France, actualité économique et régionale, portraits de forestières et forestiers engagés, agenda des manifestations, conseils pratiques, actualité du syndicalisme... Abonnez-vous gratuitement à cette newsletter en vous rendant sur [fransylva.fr](http://fransylva.fr).

### RÉSEAUX SOCIAUX

Les forestiers connectés

Fransylva communique régulièrement sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn et Twitter.

Cette communication, désormais incontournable, crée un lien direct avec le grand public et les institutionnels. Tous peuvent découvrir nos enjeux et initier de nouvelles interactions.

Retrouvons-nous sur



@FransylvaFrance



@Fransylva - Fédération des syndicats de forestiers privés



@FRANSYLVA Fédération Forestiers Privés de France



@fransylva9906



Louis-Adrien Lagneau © CNPF

## DONNER LES MOYENS DE FAIRE CONNAÎTRE LA FORÊT

### FRANSYLVA.FR

#### La vitrine numérique du syndicalisme

Le site centralise toutes les informations qui intéressent le propriétaire. Les adhérents bénéficient d'un espace réservé particulièrement riche. Chaque Président de syndicat dispose également d'un espace privé donnant accès à tous les documents utiles pour le syndicalisme : prises de positions, méthodes, communiqués de presse, modèles de contrats, compte rendus d'Assemblées générales, etc. Le site est également un outil pédagogique sur la forêt privée française, à destination du grand public qui peut y retrouver nombre d'informations.

Chaque syndicat départemental ou interdépartemental bénéficie d'une page dédiée permettant de rappeler les contacts, missions et actualités le concernant. Un moyen supplémentaire d'accroître la visibilité du syndicat et de susciter de nouvelles adhésions.



Rendez-vous sur  
[www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr)

### LES ÉVÉNEMENTS

#### La forêt festive

Fransylva s'engage lors de manifestations nationales, régionales ou locales et vient à la rencontre du grand public. Parmi les grands rendez-vous nationaux, le Salon international de l'agriculture, les Nuits des forêts ou encore la Journée internationale des forêts. Au niveau local, les syndicats organisent régulièrement des visites forestières et participent aux foires et salons régionaux. Ces événements festifs permettent de faire découvrir les enjeux forestiers et d'ouvrir le dialogue avec un public toujours curieux.

### LA NEWSLETTER FRANSYLVA

#### Partage d'informations et de conseils

Tous les mois, une newsletter Fransylva est envoyée aux présidents de syndicats et à leurs administrateurs pour les informer des actualités forestières, des nouvelles circulaires, des bonnes pratiques qui émergent dans les régions, valoriser les retombées presse et donner des conseils pour apporter le meilleur service aux adhérents.

### LA VEILLE MÉDIA

#### Un indicateur sur les retombées médiatiques

Tous les mois Fransylva réalise une veille et publie un indicateur qui recense les retombées médiatiques qui concernent le réseau Fransylva. Cet outil permet de suivre de près la façon dont les journalistes appréhendent nos sujets forestiers.

### LES CIRCULAIRES

#### Une information réactive

À chaque temps fort, sujet juridique, fiscal ou économique nécessitant un positionnement, Fransylva réagit. Cette communication se matérialise par des notes transmises par mail aux syndicats pour donner des clés de lectures, conseils et éléments d'explication. Toutes ces circulaires sont listées à la fin de chacune des newsletters mensuelles. Elles peuvent aussi être retrouvées sur le site [www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr), dans l'espace réservé aux syndicats.

